

**CHAMPIONNATS DE L'YONNE
SIMPLES JEUNES ET ADULTES**



**LES 12 ET 13 JANVIER 2013
A TONNERRE**

Lieu: Gymnase du collège, en face de la piscine

Horaires : Samedi 12 janvier 2013 à partir de 10h00
Dimanche 13 janvier 2013 à partir de 9h00 ou sur un seul des deux jours en fonction du nombre de participants.

Catégories : Le tournoi est ouvert aux joueur(euse)s licencié(e)s FFBA des catégories **POUSSINS, BENJAMINS, MINIMES, CADETS, JUNIORS (sous réserve), SENIORS NC, D et C et les VETERANS NC et classés (si assez de participants)**

Inscriptions : 9€ pour les jeunes et adultes
Chèques à libeller à l'ordre du Codep 89 et à **envoyer obligatoirement avant la compétition**

Date limite de réception : **JEUDI 27 DECEMBRE 2012**

A ENVOYER :
de préférence par mail à: bruno.pothier5@free.fr

ou par courrier à : **Bruno POTHIER**
3 rue des alouettes
89300 JOIGNY

NOTA: Il est important de rappeler à vos joueurs lorsqu'ils s'inscrivent, qu'une absence le jour de la compétition troublera l'organisation et nuira à ses adversaires (certains ne viendront que pour un match). Cette absence les exposera à une interdiction de compétition de trois mois si celle-ci n'est pas justifiée (médicalement ou professionnellement) à la Ligue, et les frais d'inscription seront doublés.

Tirage au sort : samedi 29 décembre 2012

Tableaux : simple

Organisation: Les matchs se joueront en poules dans la mesure des possibilités.
Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBA

Volants : Volant plastique pour les non-classés et plume entre un non-classé et un classé.
Les volants autorisés par l'IBF pourront être utilisés. En cas de litige ceux en vente dans la salle seront ceux choisis.

Récompense : Récompenses pour chaque vainqueur et finaliste.
La remise des récompenses se fera à la fin de chaque journée.

Buvette : Une buvette sera mise en place durant le tournoi.

Renseignements : Bruno POTHIER, 3, rue des alouettes, 89300 JOIGNY
Tel : 09 54 49 77 03 ou 03 86 91 75 64 courriel : bruno.pothier5@free.fr

Les chaussures d'intérieur sont obligatoires